



Vincent Locas, avocat

Chef, Prévention et gestion des litiges

Affaires juridiques et réglementaires

Ligne directe : (514) 598-3324

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : vincent.locas@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE

Le 25 novembre 2021

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

Objet : 6^e demande réamendée relative au dossier générique portant sur l'allocation des coûts et la structure tarifaire d'Énergir – Phase 2B

Notre dossier : 312-00669

Dossier Régie : R-3867-2013

Chère consœur,

Dans sa correspondance datée du 2 septembre 2021¹ en lien avec le volet 1B de la phase 2B du présent dossier, Énergir prévoyait pouvoir déposer l'exemple de présentation des pièces comptables et tarifaires reflétant l'application de la méthode des tiers au plus tard le 26 novembre 2021. Toutefois, en raison de nombreux dossiers monopolisant les équipes concernées, Énergir ne pourra malheureusement pas respecter cette échéance.

Énergir sera toutefois en mesure de déposer les informations requises **au plus tard le 30 novembre 2021 à midi**.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Vincent Locas

Vincent Locas

VL/mb

¹ B-0662.